

# LE DEVOIR

Le Devoir

Éditorial, vendredi 7 juin 2002, p. A8

## **Les aînés dans de mauvais draps**

des Rivières, Paule

Les services d'hébergement pour les personnes âgées sont très déficients, nous dit la Vérificatrice générale, Doris Paradis, dans son dernier rapport. Ce constat ne surprend guère, de précédents examens ayant abouti à des conclusions similaires. Sommes-nous indifférents au sort des aînés, souvent sans voix?

Deux mois après leur entrée dans un centre d'accueil, 57 % des personnes en perte d'autonomie n'ont encore reçu aucune évaluation des soins dont elles auront besoin, et pour 13 % d'entre elles, l'évaluation ne viendra jamais. Dans ce contexte, parler d'un plan de soins relève de l'utopie. La réalité est encore plus sombre: après avoir attendu des mois avant de pouvoir entrer dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée, l'heureux élu reste "parqué" de nombreux autres mois dans son coin avant qu'un diagnostic complet ne soit posé et qu'il puisse recevoir les soins appropriés à son état. Et on se demande comment il se fait que les personnes en perte d'autonomie glissent rapidement vers une dépendance encore plus grande peu après leur entrée en centre?

En fait, la Vérificatrice générale intérimaire a observé une grande disparité dans les soins prodigués, selon les régions mais aussi selon les types d'établissement. Et faute de ressources dans le secteur public ou même dans les centres privés reconnus, les résidences privées sans permis continuent de proliférer. D'ailleurs, paniqués devant le manque de places de leur réseau, des responsables dirigent parfois eux-mêmes les personnes en perte d'autonomie vers des résidences sans permis. Toutes ces résidences ne sont pas mauvaises, loin de là, mais les abus qui ont eu cours dans un certain nombre d'entre elles, maintes fois dénoncés, commandent une intervention plus énergique du gouvernement. A-t-on déjà oublié le rapport de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse rendu public en décembre dernier et dénonçant un laisser-faire gouvernemental favorisant les abus et la négligence?

**La version intégrale de cet article est disponible à l'adresse suivante :**

**[http://www.ledevoir.com/recherche\\_avancee.html](http://www.ledevoir.com/recherche_avancee.html)**

Catégorie : Éditorial et opinions

Sujet(s) uniforme(s) : Centres d'accueil; Hôpitaux, soins hospitaliers et urgences

Taille : Moyen, 452 mots © 2002 Le Devoir. Tous droits réservés.

Doc. : news·20020607·LE·0033 Tous droits réservés. © 2001 CEDROM-SNi